

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2014/109
OBJET : DEVELOPPEMENT DU RELAIS ASSISTANTE

Nombre de Conseillers présents : 40

Nombre de Conseillers présents et représentés : 44

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 16/09/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 19/09/2014

Le 23 septembre 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
à la salle des Fêtes de la Brède

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme JOLIVET	LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M.FATH
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	E	M.LARRUE	Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M.LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

DÉVELOPPEMENT DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLE

Vu les statuts de la communauté de communes,

Vu la délibération 2004/06 approuvant la création d'un Relais Assistantes Maternelles au sein de la Communauté de Communes de Montesquieu ;

Vu la délibération 2010/135 du 14 décembre 2010, approuvant la signature du contrat enfance jeunesse 2010-2013 ;

Vu la délibération 2013/89 approuvant la signature du prochain CEJ 2014-2017

Vu la délibération 2014/73 approuvant le renouvellement de la convention avec la CAF pour le RAM sur la période 2014-2017

Vu l'avis de la Commission Vie locale,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Exposé

Le développement du RAM, validé lors du précédent conseil, fait l'objet d'une convention avec la CAF pour la période 2014-2017. Le recrutement d'une troisième animatrice va permettre d'augmenter l'accueil des familles et des assistantes maternelles lors des permanences et d'ouvrir trois nouvelles animations sur le territoire intercommunal. Ces animations s'adressent aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent. Elles se tiennent dans des salles polyvalentes, mises à disposition par les communes, qui ne sont pas destinées initialement à accueillir de très jeunes enfants. Il est donc nécessaire de les équiper en matériel de puériculture, petit mobilier, jeux et jouets qui sont encombrants pour éviter une manutention trop importante. Ils sont donc stockés dans ces mêmes salles. D'autres matériels sont par ailleurs chargés à la Communauté de Communes et installés pour chacune des animations par les animatrices.

L'équipement en matériel et mobilier des nouveaux lieux d'animation ainsi que l'espace de travail administratif de la troisième animatrice font l'objet d'un programme d'investissement qui peut être en partie cofinancé par la CAF à hauteur de 30 % maximum du montant hors taxes des dépenses réalisées.

DÉPENSES	Montant HT	Montant TTC	RECETTES	
Matériel informatique	650 €	780 €	CAF	3 855 €
Matériel pédagogique et de puériculture	2 200 €	2 640 €	Participation CCM	11 565 €
Mobilier enfant et adulte	10 000 €	12 000 €		
TOTAL	12 850 €	15 420 €		15 420 €

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le Président à mettre en œuvre ce programme d'investissement et à signer tout document nécessaire à sa réalisation,
- **Décide** d'utiliser les crédits prévus au budget 2014 pour ce programme

Fait à Martillac, le 23 septembre 2014

Le Président
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

